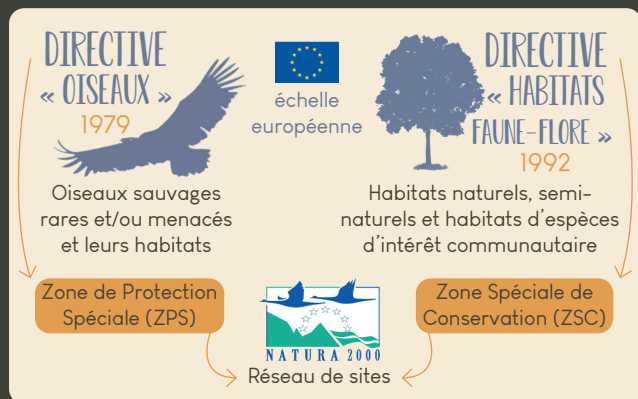


Qu'est-ce que Natura 2000 ?



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels en application de deux Directives européennes :



Ces Directives permettent d'avoir un cadre commun, afin d'intervenir en faveur de la **préservation des milieux naturels et des espèces animales et végétales** en forte régression ou en voie de disparition à l'échelle européenne. Ces habitats et espèces sont dits « **d'intérêt communautaire** ».

Les objectifs

- La mise en place de mesures de gestion et le développement de la connaissance pour le **maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces rares ou menacées**.
- La prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, afin que **toute activité humaine soit compatible avec la préservation des habitats et des espèces**. Cela nécessite un **travail concerté** avec tous les acteurs du territoire.

Les démarches contractuelles

La Charte N2000 et les Contrats N2000 permettent aux propriétaires ou aux usagers de droit privé ou public de s'engager volontairement, durant 5 ans, dans un **programme d'actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire**.

La Charte N2000 contient des engagements de gestion durable du territoire, ainsi que des recommandations quant aux pratiques sportives ou de loisirs, **ne nécessitant pas d'accompagnement financier**.

Les contrats Natura 2000 sont des **travaux ou actions permettant de maintenir ou de restaurer l'état de conservation des habitats et des espèces** (par exemple des chantiers de restauration des milieux ouverts, de l'entretien de ripisylves ou la réfection d'une lavogne). Ils peuvent être mise en place par des propriétaires privés ou publics (communes notamment) et donnent lieu au versement d'une contrepartie financière (crédits européens et nationaux).

Ces dispositifs sont indépendants l'un de l'autre : l'adhésion à la Charte N2000 du site n'empêche pas de signer un Contrat N2000 et inversement.

CAUSSES MÉRIDIONAUX
Causse Vallées Piémonts

+ D'INFORMATIONS ?

Des compétences, un réseau d'acteurs locaux et une équipe professionnelle et bénévole pour vous accompagner dans vos projets : contactez-nous !

contact@cpie-causses.org
04 64 44 75 79
<https://causses-meridionaux.n2000.fr>

www.cpie-causses.org

CpieDesCausseMeridionaux

CREDITS ILLUSTRATIONS : PHOTOS - Ch. Sharp (Damier de la Succise), G. Chernilevsky (Lucane cerf-volant), K.Tabarelli de Fatis (Murin à oreilles échancrées), M. Galli (Pélobate cultripède). CARTE - Hanna Muller.

CONCEPTION : Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles (Léna Faury & Diane Radola) et CPIE des Causse méridionaux (Hanna Muller & Soraya Perche).



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Zone Spéciale de Conservation

« Causse du Larzac »

DIRECTIVE HABITATS - FAUNE - FLORE

Animateur de site :
CPIE des Causse méridionaux



Les actions menées...

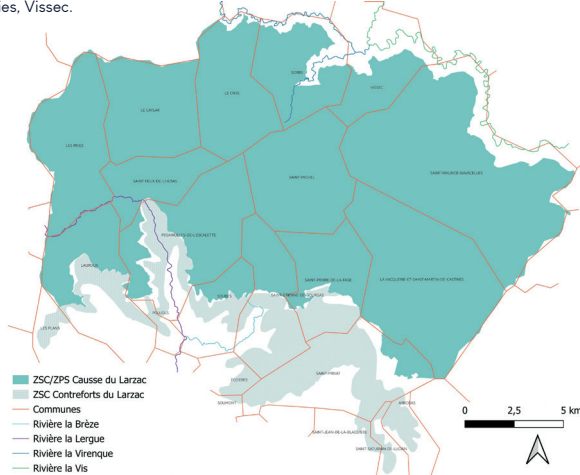


* comme les contrats agricoles (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques – MAEC), forestiers, ni agricoles ni forestiers.

...dans le périmètre Natura 2000

COMMUNES CONCERNÉES :

Arboras, Fozzières, Lauroux, Les Plans, Pégairolles-de-l'Escalette, Poujols, St-Etienne-de-Gourgas, St Jean-de-la-Blaquière, St-Privat, St-Saturnin-de-Lucian, Soubès, Soumont, Le Caylar, Le Cros, Lauroux, Pégairolles-de-l'Escalette, Les Rives, St-Etienne-de-Gourgas, St-Félix-de-l'Héras, St-Maurice-Navacelles, St-Michel-d'Alajou, St-Pierre-de-la-Fage, Sorbs, La-Vacquerie-St-Martin-de-Castries, Vissec.



Un site à préserver

Le site Natura 2000 se trouve sur le causse du Larzac méridional, s'étend sur 29 618 hectares et se compose principalement de milieux ouverts qui ont été sculptés par les **activités agro-pastorales pratiquées depuis le Néolithique**. La mosaïque des milieux permet la présence d'espèces remarquables à l'échelle européenne.

Les **milieux ouverts** y sont variés : pelouses sèches et semi-sèches (pelouses à bromes, gazons méditerranéens), fourrés et landes (à l'interface entre milieux ouverts et fermés), pélercs (pelouses en voie d'embroussaillage), prairies de fauche naturelles, prairies humides et zones cultivées de céréales et de fourrage. Ils côtoient des **habitats rocheux** divers (arènes dolomitiques, grottes, corniches calcaires), et des milieux forestiers naturels (remarquables hêtraies calcicoles, forêts de ravins, peupleraies sèches à peuplier noir). La diversité des espèces des habitats naturels est soulignée par la diversité des espèces associées (chauves-souris des milieux forestiers, des falaises et des grottes, insectes inféodés aux vieilles forêts et aux prairies, avifaune des milieux ouverts).

L'eau se situe essentiellement en sous-sol dans les secteurs aquifères karstiques. Elle est rare en surface sur le plateau du Larzac : les mares et les lavognes sont de petits points d'eau à pente douce, parfois créées ou aménagées pour l'abreuvement des troupeaux qui ont pour origine une dépression de terrain, dont le fond est rendu ou maintenu étanche par des dépôts d'argile (mares) ou alors empierrées (lavognes). Ce sont les seuls **lieux de reproduction d'amphibiens et d'insectes** (libellules et demoiselles) **rares**. En outre, on trouve une flore spécifique dans les mares temporaires et une faune adaptée à un cycle de vie aquatique très court.

L'écosystème du causse demeure fragile en raison de la diminution de la pression pastorale (fermeture des milieux), de la disparition des lavognes (changement de pratiques) et du fait des effets du changement climatique : la **conservation de la biodiversité** inféodée à ces milieux singuliers nécessite des mesures de restauration, de gestion et de sensibilisation, ce qu'offre Natura 2000 avec des engagements concrets dans les temps.

Quelques espèces d'intérêt communautaire

Murin à oreilles échanquées

Myotis emarginatus

Cette chauve-souris est nommée ainsi du fait de l'encoche présente sur ses oreilles. Elle chasse en milieu ouvert, la présence d'ovins semble favorable à l'espèce. Dans les gîtes, il n'est pas rare de l'observer en compagnie du Grand Rhinolophe.



Pelobate cultripède

Pelobates cultripes

Espèce nocturne des milieux ouverts, il fréquente les terrains meubles. Doté d'une lame cornée à l'arrière des pattes, il est capable de s'enfouir dans le sol pour se protéger des amplitudes de températures d'hiver et d'été. Il dépend des mares et lavognes pour sa reproduction.

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia

Ce papillon fréquente des formations herbacées comme les pelouses calcicoles et les prairies. Il se nourrit alors de plantes hôtes différentes (Succise des prés, Scabieuse colombar ou Knautie des champs). Il est très sensible au développement de son habitat et donc aux pratiques agricoles et pastorales.



Lucane cerf-volant

Lucanus cervus

Ce coléoptère est le plus grand insecte d'Europe. Les mâles se distinguent par leurs grandes mandibules, évoquant les bois d'un cerf et servant à affronter les concurrents lors des périodes de reproduction. Durant environ 5 à 6 ans, les larves se nourrissent du bois mort en décomposition dans les vieilles forêts. Les adultes ne vivent que quelques semaines et sont actifs au crépuscule et la nuit.

